

CONSEIL MUNICIPAL de DOMPIERRE les ORMES

REUNION du 18 septembre 2019

Convocation en date du : 12/09/2019

Date d'affichage de la convocation : 18/09/2019

Date d'affichage du Procès-Verbal : 21/09/2019

L'an deux mille dix neuf, le dix huit septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de DOMPIERRE-LES-ORMES, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel POURCELOT, Maire.

Présents :

MM. Pierre AURAY, Roger BESSON, André CHARNAY, André DARGAUD, Serge DESROCHES, Laurent DUFOUR, Michel POURCELOT, Philippe PROST, Marcel RENON, Stéphane VIAL
Mmes Jacinthe DA CUNHA, Denise FORESTIER, Estelle GATILLE, Christiane LANCIAUX

Absent : Néant

M. André DARGAUD a été élu Secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 juillet 2019 est approuvé à l'unanimité.

1°) Constitution d'une commission d'appels d'offres

M. le Maire indique qu'il serait opportun de constituer une commission d'ouverture des plis pour les différents appels d'offres lancés.

- Distributeur automatique de billets
- Aménagement place des 2 anciennes écoles - phase B
- Désamiantage et démolition du bâtiment Baligand

La Commission d'ouverture de plis est constituée comme suit :

- M. Michel Pourcelot, Maire,
- MM. Philippe Prost, Marcel Renon, Serge Desroches, André Dargaud, Adjointes
- M. André Charnay, Conseiller Municipal
- Mme Jacinthe Da Cunha, Conseillère Municipale

2°) Travaux

a) Distributeur automatique de billets

Un appel d'offres avait été lancé, la date de limite de remise des plis a été fixée au 13 septembre 2019. La commission d'ouverture des plis se réunira ce vendredi 20 septembre à 10 h 30 en Mairie pour l'analyse des offres.

b) Aménagement Place des 2 anciennes écoles

La consultation des entreprises a été réalisée sur la plate-forme des marchés publics. La réception des plis a été fixée au 27 septembre prochain dernier délai.

La commission d'appel d'offres se réunira ensuite pour l'ouverture des plis.

M. Philippe Prost fait part du devis du Cabinet Gelin pour la mission de maîtrise d'œuvre d'un montant de 7 948,80 € T.T.C. pour les travaux d'aménagement de la place des 2 anciennes écoles.

Le Conseil Municipal,

- accepte la proposition du Cabinet Gelin pour la mission de maîtrise d'œuvre d'un montant de 7 948,80 € T.T.C.
- autorise le Maire à signer ce devis.

3°) Terrain Baligand

Le Maire indique, que suite à l'acquisition de la parcelle de Mme Andrée Baligand, la Commune va procéder au désamiantage et à la démolition du bâtiment.

Une consultation d'entreprise va être lancée avec 2 lots, le lot désamiantage et le lot démolition.

Cette propriété sera ensuite divisée en 2 parcelles. Ces dernières seront proposées à la vente.

4°) Travaux église

Le Maire rappelle que des devis ont été sollicités pour le remplacement du système de chauffage. Une seule proposition est parvenue en Mairie. La proposition de l'entreprise Mulo s'élève à 23 885,60 € H.T.

Nous sommes toujours en attente de la réponse de la Paroisse suite à une demande d'aide financière.

Les travaux seront conditionnés au montant alloué.

La paroisse sera relancée car si les travaux se font, il faudrait que le chantier commence rapidement.

5°) Travaux voirie

Les travaux de voirie sont terminés et conformes à ce qu'il avait été demandé. Il y aurait eu à priori des problèmes entre le tonnage chiffré et le tonnage effectif. Il convient donc de rester vigilant.

Les travaux réalisés :

- Route des Saudets
- Route des Plassards
- Route d'Audour
- Route de Commerçon

Concernant la voirie communale, 3 jours de rabotage avec l'entreprise Balland ont été réalisés :

- accès Ferme des Terres (problème de livraison des camions qui ne passaient pas sous le pont de la Palissade)
- Frouges en direction de l'Étang
- Accès aux Manetiers (Maison Donati)

Des travaux d'entretien ont été réalisés sur des dessertes agricoles (allée de la Dame, Commerçon...) ainsi que du broyage d'accotement.

Une responsable du programme Zéro Phyto souhaite une rencontre avec les élus. Une réunion aura lieu le lundi 30 septembre à 16 h 45.

6°) Informations et questions diverses

a) Cession voirie Lotissement Les Meuniers

Le Maire indique qu'une délibération est à reprendre pour la rétrocession de la voirie du Lotissement Les Meuniers à la Commune pour la rédaction de l'acte notarié.

Le Conseil Municipal,

- confirme la rétrocession de la voirie du Lotissement Les Meuniers à la Commune de Dompierre les Ormes,
- dit que cette rétrocession se fera à l'euro symbolique,
- dit que cette voirie sera classée dans le domaine public communal,
- autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

b°) Lotissement de la Palissade

Le Maire fait part au Conseil Municipal du mail transmis par le Cabinet Gelin demandant au Conseil de prendre une délibération l'autorisant à signer tout document relatif au dossier d'aménagement du Lotissement de la Palissade.

Le Conseil Municipal,

- autorise le Maire à signer tout document relatif au dossier du Lotissement de la Palissade.

c°) Eclairage public - Renouvellement équipement vétuste dossier n° 178167 REVP

Monsieur le Maire fait part de la proposition du Sydesl concernant le renouvellement d'équipement vétuste Grande Rue, Route de Montmelard et Route de Frouges. Ce projet consiste au renouvellement de 15 lampadaires, 7 prises et 16 luminaires en façade.

La proposition s'élève à 31 321,51 € H.T. avec une participation de Sydel à hauteur de 50 %

Le Conseil Municipal,

- valide le projet technique d'éclairage public dossier N° 178167_RVEP,
- accepte la modification du contrat de fourniture,
- accepte le plan de financement suivant :

Montant H.T des travaux :	31 321,51 €
Participation du Sydesl :	<u>15 660,76 €</u>
Contribution de la Commune :	15 660,75 € H.T.
- autorise Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

d) Divers

Intervention de Mme Estelle Gatille :

- demande s'il serait possible de contacter à l'ONF pour élaguer les arbres sur la route allant de Pézanin à Audour. Un courrier sera fait en ce sens à l'ONF.
- indique avoir eu plusieurs remarques concernant les voitures épaves stationnées sur le trottoir Route de Trambly. En effet, il n'est plus possible de passer sur le trottoir et cela donne une mauvaise image à l'entrée du village. Il conviendra d'en parler directement à l'intéressé.

Intervention de Mme Denise Forestier :

- demande s'il est possible de refaire un courrier à Mme Pitavy pour l'élagage de sa haie à La Roche.
- demande la mise à disposition d'une salle pour accueillir des jeunes un dimanche par mois (jour de messe). L'Antenne touristique pourrait être mise à disposition à condition de signer une convention précisant les jours, la durée...

Intervention de M. Roger Besson :

- demande à M. le Maire s'il a été destinataire d'un courrier concernant une subvention pour des travaux sur le réseau d'eau. Aucun courrier n'a été reçu en Mairie.
- demande s'il était possible de déplacer le banc-jardinière de la place de la Mairie à cause des oiseaux nichés dans les arbres le soir. Effaroucheur volontaire pour tirer ?

Intervention de Mme Christiane Lanciaux

- demande où en est l'installation d'un panneau 30 à l'entrée du Lotissement du Hameau des Ormes
- informe de son différend avec un employé municipal. Résolu en raison d'un malentendu.
- fait part du mail de Mme Amoros concernant le déplacement de la placette de compostage. Peut-être à installer vers les jardins partagés ?

Prochaine réunion du Conseil Municipal : 23 octobre 2019 à 20 h 00

Prochain bureau municipal : 16 octobre 2019 à 20 h 00

Réunion extraordinaire le 27 septembre 2019 à 18 h 00

Fin de séance : 21 h 00